

12 AVR. 2024

Aux Bourgmestres des communes membres du syndicat


Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

En application de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes et conformément à l'art. 18 de la loi communale, nous vous faisons parvenir pour information, une convocation pour une réunion du comité du syndicat SIAS qui se tiendra le jeudi, 25 avril 2024 à 17h00 à Schuttrange.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos salutations distinguées.

Schuttrange, le 9 avril 2024

Pour le bureau du syndicat:



Claude Marson
Président



Patrick Olinger
Secrétaire

Convocation aux membres du comité du SIAS

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du comité du SIAS qui aura lieu **JEUDI, le 25 avril 2024 à 17.00 heures à la salle du conseil communal de Schuttrange, 4, Place de l'Eglise.**

Ordre du jour :


1. **Informations du Président.**
2. **Administration Générale :**
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024.
3. **Administration des Finances**
 - 3.1. Présentation et approbation des décomptes ordinaires pour les communes de l'exercice 2023.
 - 3.2. Approbation provisoire des Bilan et compte des profits et pertes de l'exercice 2022.
4. **Protection de la Nature :**
 - 4.1. Approbation de la Convention No.007/2024 avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité relative au projet « Comité de Pilotage Natura 2000 – Gutlland Musel ».
 - 4.2. Présentation du Projet FPE " Schutz, Aufwertung und Vernetzung von Feuchtbiotopen".
5. **Divers.**
6. **Séance à huis clos :**
 - 6.1. Décision de classement et approbation d'un contrat à durée indéterminée suite à la nomination d'un agent pour les besoins de la station biologique dans la carrière A1.
 - 6.2. Décision de classement et approbation d'un contrat à durée indéterminée suite à la nomination d'un agent pour les besoins de la station biologique dans la carrière B1.
 - 6.3. Décision de classement et approbation d'un contrat à durée déterminée suite à la nomination d'un agent pour les besoins du service Pacte Nature dans la carrière A2.

Transmis en copie

- aux communes membres
- au Ministère de l'Intérieur

Schuttrange, le 9 avril 2024

Pour le bureau du syndicat:



Claude Marson
Président



Patrick Olinger
Secrétaire

